

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4149)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 30

présenté par

Mme Sage, M. Ledoux, Mme Lemoine, M. Becht, Mme Chapelier, M. Lamirault et M. El Guerrab

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.